



Madame Martine HANSEN
Ministre de la Protection des consommateurs
B.P. 119
L-2011 Luxembourg

Howald, le 30.9.2025

Objet : Demande d'avis de l'Union luxembourgeoise des consommateurs - Amendements au projet de loi no 7650 modifiant le Code de la consommation et portant introduction du recours collectif

Madame la Ministre,

Suite à votre demande du 17 septembre 2025, j'ai l'honneur de vous informer que l'ULC n'a pas de commentaires à formuler au sujet des derniers amendements au projet de loi sous objet, adoptés respectivement en date des 26 mars 2025 et 24 juillet 2025.

Aussi, nous espérons que ce projet de loi sera rapidement adopté.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.



Aline ROSENBAUM
Directrice